

FÉDÉRATION DENTAIRE INTERNATIONALE



PREISAUSSCHREIBEN DER FEDERATION DENTAIRE INTERNATIONALE (F.D.I.) FÜR EINE EINWANDFREIE WURZELBEHANDLUNG

Preis 1000 Dollar und eine goldene Medaille.

Zur Kontrolle von Wurzelbehandlungsmethoden dient das histologisch-bakteriologische Experiment an wenigstens zwei Hunden, die ein bis zwei Jahre alt sind. Für den Versuch werden die unteren 3, 6 und 8 verwendet. Auf der einen Seite werden die nicht infizierten Zähne wurzelbehandelt. Auf der anderen Seite werden die Pulpen extrahiert, die Kanäle mit *Streptococcus viridans* infiziert. Der Streptokokkenstamm soll infizierten menschlichen Zähnen entnommen und seine Virulenz für Hunde sichergestellt werden. Der Bakteriologe, der die späteren Untersuchungen ausführt, soll den geprüften Stamm beistellen, bei der Einbringung der Bakterien in die Zähne anwesend sein und die betreffenden Tiere zwecks späteren Erkennens markieren, Abgesehen von den erwähnten Zähnen werden noch die beiden oberen dritten Schneidezähne ebenfalls nach Pulpaextraktion infiziert. Die Zähne werden mit geeigneten Füllungen verschlossen. Nach Ablauf von mindestens drei Monaten werden Röntgenaufnahmen der infizierten Zähne gemacht. Wenn bereits periapikale Aufhellungen vorhanden sind, kann mit der Behandlung begonnen werden. Die beiden oberen 3 bleiben dauernd unbehandelt, um die Ausbildung einer hämatogenen Infektion von diesen Stellen aus zu ermöglichen. 1½ Jahre nach Beendigung der Behandlung werden wieder Röntgenaufnahmen gemacht und die Tiere getötet. Von dem einen Tier werden beiderseits 6 und 8 einer histologischen und die beiden unteren 3 einer bakteriologischen Untersuchung zugeführt. Beim zweiten Tier werden die beiden unteren 3 für

histologische und die beiden 6 und 8 für bakteriologische Zwecke verwendet. Zur Untersuchung werden ausser den erwähnten Zähnen des Unterkiefers noch die beiden 6 oben und die beiden infizierten, unbehandelten oberen 3 verwendet. Von diesen Kontrollzähnen wird ebenfalls die eine Hälfte histologisch, die andere Hälfte bakteriologisch untersucht.

Für die bakteriologische Prüfung werden die Wurzelspitzen von den Zähnen in streng aseptischer Weise abgetrennt, pulverisiert und für die Anfertigung von Kulturen verwendet. Das periapikale Gewebe wird ausgekratzt und dem gleichen Zwecke zugeführt. Die bakteriologische Untersuchung erfolgt entsprechend der von Rosenow angegebenen Methode. Die bakteriologische Untersuchung muß von einem anerkannten Bakteriologen einer Universität ausgeführt werden. Für die histologischen Untersuchungen können verschiedene Forschungslaboratorien herangezogen werden, die mit solchen Arbeiten vertraut sind. Das Material für die histologische Prüfung muß die Wurzelspitze und das umgebende Gewebe umfassen. Die Präparate sollen in möglichst geschlossener Serie zerlegt werden.

Die Einreichung der Arbeiten mit genauer Beschreibung der Behandlungsmethode mit der Beigabe der histologischen Schnittserien und des bakteriologischen Befundes muß bis spätestens 1. August 1935 in den Händen des Präsidenten der wissenschaftlichen Kommission der F. D. I. sein. Bis dahin wird über Vorschlag der wissenschaftlichen Kommission vom Executive Council der F. D. I. die definitive Zusammensetzung des Preisrichterkollegiums festgestellt sein. Diesem steht es frei, jede Art der Nachkontrolle auszuüben und insbesondere auch zu bestimmen, ob die vorgeschlagenen Methoden auch praktisch durchführbar sind. Die Verteilung des Preises erfolgt, sobald die Prüfung durch das Preisrichterkollegium abgeschlossen ist.

Auskunft erteilt Dozent Dr. B. Gottlieb (Wien IX. Türkenstraße 15).

OPENINGSREDE VAN DEN VOORZITTER, DE HEER
GEORGE VILLAIN OP HET VIII^e CONGRES
TE PARIJS 1931.

Wij vonden deze rede, evenals die gehouden bij de uitreiking van den Miller-prijs aan den heer Aguilar, in het Novembernummer der „Odontologie.” Vorm zoowel als inhoud deden ons tot publicatie besluiten (Red.).

Monsieur le Ministre,
Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames,
Messieurs et chers Confrères,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour la huitième fois en Congrès Dentaire International.

Au nom du Comité d'Organisation, j'ai l'agréable mission de saluer tous les confrères étrangers présents à cette séance et qui, en si grand nombre, n'ont pas craint de faire des déplacements des régions les plus éloignées du globe.

Les cinq parties du monde sont représentées ici aujourd'hui par des praticiens appartenant à une cinquantaine de nations. Sur l'invitation du Gouvernement Français, trente-sept Gouvernements Etrangers ont délégué à nos assises des représentants officiels. Nous prions ceux-ci de bien vouloir remercier leurs Gouvernements respectifs et de leur transmettre le salut du VIII^e Congrès Dentaire International.

Nous vous prions, Monsieur le Ministre, de transmettre à M. le Président de la République et au Gouvernement Français que vous représentez ici, l'expression de notre reconnaissance pour leur bienveillant patronage et l'intérêt qu'ils n'ont cessé de manifester au Comité d'Organisation dans la préparation de ces assises professionnelles. Nous vous remercions plus particulièrement, Monsieur le Ministre, de l'appui que vous nous avez donné et qui témoigne de l'importance que vous accordez au rôle du chirurgien-dentiste dans l'amélioration de la Santé Publique.

Nous avons le grand regret de ne pas voir à notre manifestation tous les confrères qui s'étaient inscrits pour celle-ci. Les conditions économiques traversées dans divers pays les ont mis dans l'impossibilité de

se joindre à nous; nous le regrettons d'autant plus que les Comités d'Organisation Nationaux avaient fait un effort digne de nos remerciements les plus chaleureux, que de très nombreux confrères ont collaboré à la réussite scientifique du Congrès par des rapports que nous avons reçus et que nous nous ferons un devoir de lire, par des communications, par des démonstrations qui hélas, nous ne pourrions suivre.

Nous adressons à nos confrères absents l'expression de nos sentiments les plus fraternels, nous leur exprimons le profond regret qu'inspire leur absence et particulièrement les causes de celle-ci en souhaitant un prompt rétablissement de leur prospérité nationale dans l'équilibre international.

Il nous est particulièrement agréable de souhaiter la bienvenue à tous nos collègues en cette Cité de Paris, berceau de Fauchard où, il y a 31 ans, fut fondée la Fédération Dentaire Internationale sous l'égide de laquelle ces Congrès sont organisés. La grande figure de son fondateur, le regretté Charles Godon, plane sur nous.

Il ne reste, hélas, des fondateurs de la Fédération que bien peu de survivants, mais nous avons tout de même le bonheur de pouvoir saluer ici et de leur témoigner toute notre reconnaissance: M. George Viau, Président d'honneur de la F. D. N., et M. Aguilar, Président actuel de la F. D. I., tous deux présidents d'honneur du Congrès.

Pour nous tous, Monsieur le Ministre, la Fédération Dentaire Internationale est un organisme connu par les immenses services qu'il a rendus à notre profession en organisant des réunions où se rencontrent, tous les ans, les délégués de quarante nations pour discuter des meilleurs moyens de rendre effectifs les services de notre profession.

Mais il est un autre grand service que notre Fédération se glorifie d'avoir été l'une des premières, sinon la première des organisations professionnelles, à envisager, et ceci n'intéresse pas uniquement le corps des dentistes, mais tous les individus, et c'est aux représentants des Gouvernements que nous avons le plaisir de saluer ici que je m'adresse en soulignant le rôle de notre Fédération dans l'oeuvre de rapprochement des individus à quelque nation, à quelque race, à quelque couleur qu'ils appartiennent.

En effet, Monsieur le Ministre, les hommes qui, en 1900, fondèrent la Fédération Dentaire Internationale, étaient épris du plus pur, du plus noble idéalisme et du désir le plus profond de voir l'humanité devenir une vaste fraternité. Songez que vingt ans avant que fût fondée la Société des Nations, ils avaient basé leur organisation sur les principes que nous retrouvons dans l'idéalisme de Wilson et de tous ceux qui ont collaboré avec lui. La F. D. I. qui groupe en effet les nations dont la représentation professionnelle est la plus diverse — 60.000 praticiens aux Etats-Unis, quelques centaines dans les petits pays — n'a pas voulu donner une majorité ni à l'un quelconque des pays, ni à l'Association de plusieurs grandes nations. La représentation des délégués est telle qu'il n'y a de majorité possible que par l'union d'un grand nombre de nations et non par celle des représentants de quatre ou cinq des plus importantes de celles-ci.

Au cours de ces sessions, nous nous sommes rencontrés dans la plupart des pays, nous avons appris, les uns et les autres, non seulement à nous connaître et à nous apprécier, mais à nous estimer et à nous aimer et l'anagramme de la Fédération: F. D. I. a pris sa véritable signification: „Fraternité, Devoir, Idéal”.

Le Président de la Fédération Dentaire Internationale, notre ami Aguilar, nous a retracé l'oeuvre de celle-ci au cours des cinq années qui ont séparé le Congrès de Philadelphie de celui-ci. Il semblerait que mon rôle, en tant que Président de ce Congrès purement scientifique, fut de mettre en lumière la valeur des travaux présentés au cours de cette période et de rechercher en quelle mesure nous avons progressé.

Si nous pouvons mesurer le chemin parcouru, il est trop tôt pour juger l'oeuvre accomplie. C'est au cours de ce Congrès, en effet, que sera présenté le fruit du travail fourni, dans des rapports qui ont été confiés aux personnalités les plus éminentes dans chacune des questions mises à l'ordre du jour et que d'autres collègues, non moins éminents, ont été chargés d'argumenter sur désignation des Comités Nationaux.

C'est après la lecture et la discussion de ces rapports que nous pourrions, par comparaison, juger de la valeur de l'effort accompli. On peut cependant, dès maintenant, dégager quelques indications.

La période qui précéda le Congrès de 1926 fut, en raison de la position prise par le corps médical dans certains pays, une période critique. Nous vîmes, en effet, régresser les idées de conservation de l'organe qui avaient jusque-là constitué le but de notre pratique journalière et de nos recherches: la dent accusée, oh! combien c'est facile, de tous les méfaits, la dent rendue responsable de toutes les affections dont le diagnostic n'était pas clairement ou facilement définissable, la dent, „ce pelé, ce galeux”, comme eût dit notre bon La Fontaine, responsable de tous les maux de l'humanité, et, à son corps défendant le dentiste, trop souvent, fut ramené à l'époque de l'arracheur de dents, il ne restait que sa technique améliorée dans cette intervention et, comme service à ses prochains, il n'en rendait pas plus que l'arracheur empirique qui excita la verve de tant d'artistes et dont vous pouvez voir de nombreuses œuvres dans la magnifique exposition qu'ont organisée nos collègues.

Cette crise, heureusement passée, a déterminé au cours de ces cinq dernières années, le développement des recherches dans la restauration prothétique. Il fallait bien que la technique reconstruise ce que la médecine aveugle, hélas, avait détruit. Une réaction heureuse et bienfaisante se fit également sentir dans la profession avec d'autant plus de volonté qu'il y avait eu de désappointement à voir s'effriter, dans la période précitée, les idées qui présidaient à la dentisterie conservatrice, et une activité particulièrement efficace se développa dans la recherche des moyens de prophylaxe de la carie basée sur les recherches de l'étiologie de celle-ci, et ce sont les travaux de Price, de Fones, de Mellanby, de Frey, de Brun, de Kantorowicz, et de tant d'autres vrais dentistes qui nous font entrevoir aujourd'hui les moyens propres

à lutter efficacement contre le développement de la carie dentaire. C'est dans l'amélioration des conditions de vie, c'est dans la recherche du régime approprié au métabolisme calcique de l'individu que semblent devoir être définitivement trouvés les moyens préventifs recherchés. Mais, ces mêmes auteurs ont démontré que la surveillance et les soins précoces étaient également d'une nécessité absolue; la recherche des causes, la lutte contre celles-ci d'une part; le dépistage précoce de la carie, son exérèse et la restauration appropriée d'autre part, font que se rencontrent ici comme toujours, associés indispensables dans l'œuvre que nous poursuivons, science et technique, médecine et dentisterie.

Art dentaire et médecine: deux termes qui s'affrontent alors qu'incontestablement ils dépendent du même art, celui de guérir; l'un et l'autre s'appuient sur les mêmes bases scientifiques: la biologie. Au lieu de s'affronter, c'est la collaboration la plus intime qui devrait les unir.

Nous regrettons particulièrement de voir séparées, pour des questions de doctrine et de principe de politique professionnelle, des manifestations scientifiques qui devraient réunir odontologistes et stomatologistes. Il n'était pas dans les intentions du Comité d'Organisation de faire de ce Congrès une manifestation odontologique, mais d'en faire une manifestation où, quelle que soit l'opinion de politique professionnelle des adhérents, tous puissent se rencontrer sur le seul terrain qui nous intéresse ici: le développement de la science et de notre technique.

Ce n'est pas notre faute, alors que le Congrès était annoncé dès 1926, si les praticiens de la médecine spécialisée décidèrent trois ans après de réunir à la même époque un autre Congrès où ne seraient conviés que ceux qui déclareraient adhérer à l'idée stomatologique. Ici, nous n'avons demandé aucune déclaration; comme toujours, respectueux des décisions de la F. D. I., nos portes sont ouvertes à tous et nous sollicitons la collaboration de tous les travailleurs dans un but unique de développement de notre spécialité pour l'intérêt collectif.

Il n'en reste pas moins que du fait qu'un Congrès stomatologiste est organisé, excluant les odontologistes et qui pis est, ayant ordonné aux stomatologistes de ne pas participer au VIII^e Congrès Dentaire International, le nôtre eût pu devenir le Congrès Odontologique. Il est ce que nous avons voulu qu'il demeure: de Congrès Dentaire.

Ces deux Congrès s'affrontent. Nous connaissons, par les comptes rendus, la valeur de chacun d'eux; les résultats de leurs travaux respectifs se feront sentir dans quelques années seulement. D'ici-là, espérons-le, une organisation idéale aura fondu les différentes catégories de praticiens qui, par leurs recherches, leurs travaux, leur éducation, leur rôle, doivent se compléter et non se disputer.

Si l'art dentaire s'est développé à côté et non dans l'art médical, la faute en incombe à la médecine qui n'a pas, dans le passé et encore aujourd'hui, suffisamment réalisé l'importance du système dentaire et de ses annexes au double point de vue pathologique et physiologique.

La médecine ne s'est occupée des dents, encore récemment, que pour les condamner; elle nie la technique, or, elle la perpétue en favorisant l'activité prothétique comme si elle ne pouvait réaliser ce que la dent représente dans l'organisme.

C'est aux praticiens de l'art dentaire que l'on doit le degré d'avancement de notre art. Certes, nous puisons dans les connaissances et dans les progrès médicaux tout ce qui peut servir notre spécialité, mais ne doit-on pas aux dentistes les progrès réalisés en hygiène dentaire, n'ont-ils pas montré l'intérêt de cette hygiène locale pour la santé générale, n'ont-ils pas développé les thérapeutiques conservatrices et restauratrices de ces organes à un degré rarement rencontré dans les autres spécialités?

Les recherches de nos praticiens spécialisés dans les travaux de laboratoires ont démontrée l'importance du régime nutritif sur la santé de la dent et grâce à leurs travaux, on a pu, dans des conditions contrôlées, réduire la carie dentaire dans des proportions insoupçonnées.

Réduire la carie dentaire, c'est contribuer largement à l'amélioration de la santé. Il n'était pas suffisant de signaler les méfaits de l'infection focale, il fallait la maîtriser: or, les dentistes ont su développer les techniques satisfaisant ce but.

Lorsque par leur connaissance approfondie en pathologie buccale, les praticiens tirent de l'examen minutieux de la bouche et des dents qu'eux seuls savent faire, les éléments susceptibles d'éclairer le diagnostic d'une affection recherchée, ils ne manquent jamais, dans ces cas, d'en avertir le médecin; celui-ci n'écoute encore trop souvent que d'une oreille distraite ou dédaigneuse, ou bien, il n'ordonne qu'un remède: l'extraction.

La collaboration, nous l'avons souhaitée, préconisée, voulue. Aujourd'hui, comme réponse, en raison de la place importante que nous avons prise dans l'art de guérir, la médecine à courte vue — pas la large, la grande médecine qui devrait tout embrasser sans rien diminuer ou opprimer — veut accaparer notre profession pour en faire quoi? La dernière des spécialités.

Eh bien, non. Méconnus ou rejetés du corps médical, livrés à nous-mêmes, nous nous sommes élevés à la hauteur de n'importe quelle autre branche, nous l'avons fait certainement la plus indépendante, mais aussi la plus vaste. Oui, nous avons pris à la biologie, à la bactériologie, à la physiologie, à l'histologie, mais cela au même titre que la médecine que ces sciences dominent comme elles dominent la dentisterie. Biologistes, bactériologistes, physiologistes, histologistes ne sont pas nécessairement des médecins. Les grands noms de ceux que la médecine dédaigne sont sur vos lèvres. Comme les médecins, nous sommes redevables à ces sciences, à la science; c'est pourquoi nous disons: si la médecine veut incorporer la dentisterie, elle doit incorporer dans ses programmes tout ce que comportent les nôtres. Ce n'est pas par la petite porte que nous pouvons y entrer; on nous la doit grande ouverte; notre spécialité doit y occuper une large place bien caractérisée avec les mêmes droits que les autres parce que nous les avons

acquis, avec les mêmes devoirs, parce que nous nous en sommes toujours montrés dignes.

Est-il possible de demander au futur étudiant en vue d'obtenir le degré médical et le droit d'exercice de toutes les branches de l'art de guérir, non seulement les études qui doivent constituer la base des connaissances indispensables à tout praticien de l'art de guérir, mais aussi toutes les connaissances et toutes les techniques qui sont applicables à toutes les spécialités? L'universalité des sciences utiles à l'ensemble de la médecine est telle qu'une vie entière doit y être consacrée; peut-être encore serait-ce insuffisant, elle ne peut donc être l'apanage que d'un petit nombre.

Quittons le rêve et plaçons-nous sur le terrain pratique, soyons positifs et nous constaterons qu'il est nécessaire de réformer complètement l'organisation de l'enseignement et du corps de santé. Cet enseignement doit avoir pour but:

- 1° D'enseigner le maximum des bases biologiques;
- 2° De permettre d'acquérir tout ce qui est nécessaire à la pratique d'une branche avec formation de l'esprit clinique;
- 3° De favoriser le développement de ceux qui par leurs aptitudes peuvent constituer les cadres de recherches et d'enseignement;
- 4° D'assurer au public le nombre de praticiens bien préparés qui doivent mettre en application les résultats des chercheurs.

Voilà, Monsieur le Ministre de la Santé Publique, le programme que nous souhaitons, auquel nous nous préparons, ce Congrès est une des manifestations périodiques au cours duquel nous l'étudions.

Pourquoi demain, étant donné l'étendue de plus en plus importante des connaissances humaines et l'impossibilité de demander à un cerveau de les acquérir toutes, pourquoi demain ne ferait-on pas comme on l'a fait pour les sciences générales, non plus des facultés ou des écoles spéciales dans lesquelles s'étudient séparément et l'art médico-chirurgical et l'art pharmaceutique, et l'art vétérinaire, et l'art dentaire, qui tous ne sont que des applications des sciences qui ont pour but l'étude de la vie et des conditions qui la favorisent et qui sont groupés sous le titre général de biologie? Le jour viendra où à côté de la Faculté des Lettres, à côté de la Faculté des Sciences, se placera une Faculté de Biologie où toutes les sciences qui ont trait à l'étude et à l'amélioration de la vie seront étudiées et enseignées. Des certificats de licence seront alors exigés pour l'entrée dans les écoles d'application qui, avec les hôpitaux, les cliniques, les laboratoires et les cours, constitueront les centres d'enseignement spécialisé.

Programme d'utopistes diront certains, je réponds programme d'évolutionnistes et je vous engage à tendre de toute notre volonté et de toute notre énergie vers sa réalisation dans l'intérêt de la santé publique.

* * *

Remise du Prix Miller.

Après l'appel des Nations le Président du Congrès procède à la re-

mise du Prix International Miller à M. le Vicomte de Casa Aguilar dans les termes suivants:

La Fédération Dentaire Internationale a pour mission de développer et de coordonner l'action professionnelle mise au service de l'humanité, d'encourager et d'aider toutes les initiatives qui se manifestent dans ce but.

Pour signaler à la profession ceux qui par leur action personnelle ont le plus contribué à son avancement et à son renom, la F. D. I. a institué en 1909 le Prix International Miller destiné à la fois à honorer la mémoire du grand savant et animateur professionnel que fut W. D. Miller, et à récompenser les plus éminents services rendus qu'ils soient d'ordre scientifique ou d'ordre professionnel.

Le Prix International Miller est décerné, sur les propositions émanant des différents Comités Nationaux, par le Conseil Exécutif de la Fédération Dentaire Internationale constitué en jury international. Les lauréats sont donc désignés par les suffrages des représentants les plus qualifiés de la profession mondiale et cet honneur est la plus haute distinction professionnelle qui puisse être décernée à un praticien de notre art.

La liste de ceux qui ont eu l'honneur de recevoir le Prix International Miller comporte les noms les plus vénérés de notre profession: J. V. Black (Chicago); Charles Godon (Paris); Howard Mummery (Londres); Truman W. Brophy (Chicago); W. Dieck (Berlin).

J'ai le grand honneur et la très vive joie d'être appelé, en cette séance solennelle, à remettre la médaille et le diplôme du Prix International Miller au docteur Florestan Aguilar, Vizconde de Casa, désigné par un vote unanime de Conseil Exécutif de la Fédération Dentaire Internationale (Session d'Utrecht, en 1929) comme étant le plus digne de recevoir cette éminente récompense.

Né à La Havane (Cuba), en 1872, Florestan Aguilar a reçu successivement les titres de Doctor in Dental Surgery (Philadelphie), de Chirurgien-Dentiste et de Docteur en Médecine (Madrid).

Dans la constitution de la profession dentaire en Espagne, il a joué un grand rôle comme organisateur de l'enseignement académique de l'Odontologie à la Faculté de Médecine, comme créateur de l'Ecole Dentaire dont il fut le Directeur depuis sa fondation (en 1900), enfin comme principal promoteur des différentes lois relatives à l'excellente législation dentaire actuelle en Espagne.

Travailleur infatigable, il fut un des principaux collaborateurs non seulement de l'organisation dentaire, mais aussi de l'organisation médicale en Espagne.

Médecin et dentiste du Roi d'Espagne, il fut à plusieurs reprises appelé à la Cour de Bavière et à la Cour d'Autriche.

Dans sa longue carrière professionnelle, pour ses nombreux travaux et ses conférences en diverses Universités des pays de l'Amérique Latine et pour son assistance aux Congrès scientifiques, il a été fait membre des Académies de Médecine du Mexique, du Pérou, et de la Havane. Il a été nommé professeur de la Faculté de Médecine de

Montevideo (Uruguay), Docteur „Honoris Causa” des Universités de Pensylvanie, de Chicago et de Californie (Los Angeles).

Il est membre de l'Académie Royale de Médecine Espagnole. Il fut en 1900, avec l'inoubliable Charles Godon, un des fondateurs de la Fédération Dentaire Internationale et, depuis plus de trente ans, il n'a pas manqué d'assister à une seule des nombreuses réunions que notre Fédération a tenues dans tous les pays du monde, prenant toujours une part très active aux travaux de nos Commission et du Conseil Exécutif, dont il a occupé successivement les postes de secrétaire adjoint, trésorier, secrétaire général et président.

En 1892, il fonde le journal espagnol *La Odontologia*, qui pendant 40 ans, sans interruption, a été le reflet du mouvement dentaire en langue espagnole; des milliers de pages sont dues à sa plume.

Ses oeuvres originales ou ses traductions de l'anglais ou du français constituent une copieuse collaboration à la littérature dentaire des pays de langue espagnole.

Son oeuvre proéminente a été comme secrétaire de S. M. le Roi d'Espagne, l'organisation de la grandiose Cité Universitaire Espagnole que le souverain espagnol a fondé, ce qui a permis à Aguilar de prendre une importante et directe participation dans la construction de la nouvelle Ecole Dentaire de la Faculté de Médecine de Madrid, qui est le bâtiment le plus grand consacré à l'enseignement odontologique existant aujourd'hui dans le monde.

Le Professeur Aguilar a été plusieurs fois le délégué de son Gouvernement dans les Congrès Scientifiques ou chargé de missions relatives aux relations universitaires entre l'Espagne et les autres nations. Il lui a été décerné de nombreuses décorations et il est en possession d'ordres de plusieurs pays; commandeur de la Légion d'honneur, il a les Grands-Cordons d'Isabelle la Catholique et d'Alphonse XII d'Espagne, de la Couronne d'Italie et autres décorations d'Allemagne, Autriche, Portugal, Cuba, Turquie, Venezuela, etc. Il est sans doute le membre de notre profession qui a obtenu le plus grand nombre de distinctions étrangères.

Lorsque la situation de nos collègues de Russie devint désastreuse alors que la famine frappait à la porte des dentistes de ce pays immense, Aguilar prit l'initiative d'un mouvement professionnel de solidarité internationale; il fut chargé par le Conseil Exécutif de la F. D. I. de recueillir les fonds de la profession du monde entier et de les apporter dans les moments les plus difficiles à nos confrères russes. Il a dû pour cela faire de longs voyages aux Etats-Unis, au Mexique, à Cuba, et à travers l'Europe pour aboutir à Moscou et à Petrograd où il distribua à nos frères russes les secours en instruments et en nourriture.

Altruiste et secourable, Aguilar joint à ces qualités de coeur une délicatesse de sentiments remarquables, et c'est lui qui proposa, par respect de la dignité de nos confrères en détresse, de ne pas leur envoyer l'aide matérielle précaire d'un secours momentané, aumône déguisée, mais de leur faciliter les moyens de s'aider eux-mêmes en leur

fournissant les instruments de travail indispensables à leur relèvement et en même temps au soulagement de leurs compatriotes.

La Médaille Miller est accordée cette fois par notre profession à un homme qui a consacré une vie de travail intense au bien de l'Odon-tologie mondiale.

Si Aguilar est connu de nous tous comme un grand internationa-liste, propagandiste infatigable des idées de fraternité et de solidarité universelles, nous nous plaisons aussi à reconnaître qu'il ne s'est jamais départi du plus pur patriotisme et qu'il a dépensé une activité surpre-nante au développement de sa profession en Espagne, et c'est pour nous, Monsieur l'Ambassadeur, une vive satisfaction que de remettre ce gage de l'estime de la profession mondiale à votre compatriote, non seulement en la présence des délégués de plus de quarante nations réunis ici, mais plus particulièrement en la présence de l'éminent repré-sentant du Gouvernement Espagnol.

Aguilar, vous avez bien mérité de l'humanité, de votre pays, de votre profession! Au nom de la Fédération Dentaire Internationale, je vous remets la médaille et le diplôme du Prix Miller, gage international d'estime, d'affection et de reconnaissance d'une profession que vous honorez.
